



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

territoires palestiniens

Question écrite n° 117686

## Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'appel d'unité nationale et l'établissement d'un État palestinien dans les territoires palestiniens occupés. Les discussions entre le Fatah et le Hamas ont été très proches d'aboutir. Leur base est le « document de conciliation nationale des prisonniers » adopté à la fin du mois de mai 2006 par l'ensemble des dirigeants de formations politiques palestiniennes détenus dans les prisons israéliennes. Il appelle à l'unité nationale et prévoit l'établissement d'un État palestinien dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967. Au regard des derniers événements, il le prie de bien vouloir lui faire connaître quelle est la position de la France par rapport à ce document.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 117686

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 février 2007, page 1161